

Etude de Me PAOLETTI

Commune de MERIA

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

Date de L'acte : 13/10/2022

Suivant acte reçu par Me Christophe RAMAZOTTI notaire au sein de l'office notarial de ROGLIANO (Haute-Corse),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Identité des Requérants

- Monsieur André **CERVONI**, retraité, demeurant à MERIA (20287).
Né à BASTIA (Haute-Corse), le 31 mars 1941.
Divorcé en premières noces de Madame Danielle Maryse PALMIERI, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, le 21 février 1975.
Divorcé en secondes noces de Madame Maryvonne BALSAMO, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, le 24 novembre 1992.
Non remarié. N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.
De nationalité française.

- Monsieur Hugues François **LEVAIRE**, retraité, veuf de Madame Francine Marie Toussainte **CERVONI**, demeurant à PARIS (75012) 163 rue deCharenton.
Né à COMPIEGNE (60200) le 4 février 1941.
Non remarié. N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

- Madame Marianne Antoinette **DOMESTICI**, retraitée, épouse de Monsieur Eric Marie Bernard POSTANSQUE demeurant à ANNECY (Haute-Savoie), 15 rue de la Paix.
Née à MARSEILLE (5^{ème} arrondissement, Bouches-du-Rhône) le 19 mai 1959.
Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de MARSEILLE (1^{er} arrondissement, Bouches-du-Rhône), le 11 juin 1982.

Régime non modifié par la suite.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

- Madame Michèle Irène **DOMESTICI**, clerc de notaire, épouse de Monsieur Paul Joseph François BLANC demeurant à SAINT AVRE (Savoie), Le Chanet du Rivet, 204 rue des Chênes.
Née à MARSEILLE (1^{er} arrondissement, Bouches-du-Rhône), le 12 avril 1969.
Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de SETE (Hérault), le 6 octobre 1995.
Régime non modifié par la suite.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

- **Désignation des Biens**

A MERIA (HAUTE-CORSE) (HAUTE-CORSE) (20287),
Une ruine
Figurant ainsi au cadastre :

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface
	E	698	CROCE	00 ha 00 a 49 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : julie-anne.paoletti@notaires.fr